

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2024/35 du 4 novembre 2024, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/35a1	Hesperange, rue de Gasperich – déménagement le 07.11.2024
2024/35a2	Alzingen, rue de l'Eglise – travaux de réfection du 05.11. au 15.11.2024
2024/35a3	Hesperange, Ceinture um Schlass/rue Jules Diederich – travaux d'infrastructure du 04.11. au 20.12.2024
2024/35a4	Hesperange, rue de Gasperich – travaux de grutage le 09.11.2024
2024/35a5	Hesperange, rue de Bettembourg – emplacement « Kiss &Go » du 04.11. au 03.02.2024
2024/35a6	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de grutage le 07.11.2024
2024/35a7	Fentange, Op der Hobuch – travaux de grutage le 14.11.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 4 novembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

